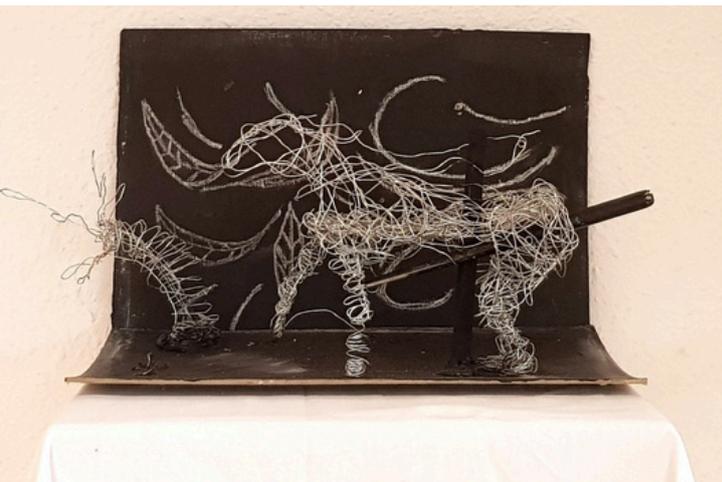


Option facultative, spécialité...

Faites le choix de l'expression visuelle !

L'**option facultative** est ouverte à tous.tes dès la classe de seconde, sous forme d'ateliers de 3 heures/semaine. Elle est complémentaire à toutes les spécialités, quels que soient l'orientation, le profil ou le niveau. Bonus de 4% pour la note du bac.

On y développe son autonomie et son libre arbitre par des moyens d'expression très diversifiés, au service de sa créativité.



Dessin

Numérique

Peinture

Photo

Sculpture

Installation

Vidéo

...

C'est aussi des sorties et des projets variés avec des artistes professionnels.





L'enseignement de spécialité :

- 4H en classe de première et 6H en terminale, on y travaille la pratique et la culture artistique ;
- On y développe sa sensibilité, des compétences artistiques et transversales, c'est un plus dans de nombreux domaines d'études ;
- Indispensable pour préparer une orientation artistique après le bac.

On peut cumuler option facultative et enseignement de spécialité à partir de la classe de première. C'est une bonne façon de préparer son orientation en école d'art.



Le lycée de la Plaine de Neauphle est partenaire de la **Fondation Culture et Diversité** qui, grâce au dispositif "**égalité des chances**" permet aux élèves d'être candidats à un stage en immersion en école d'art, et de **continuer à être accompagnés dans leurs parcours de formation post bac** en école d'art (arts plastiques, beaux-arts, arts appliqués).

**Alors, n'hésitez plus à venir nous rejoindre.
Le monde de demain a besoin de gens créatifs !**